

Audit de construction de projets d'infrastructure à l'étranger

Secrétariat d'État à l'économie

L'essentiel en bref

Chaque année, la Confédération consacre environ 2,8 milliards de francs à la coopération internationale. Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) dispose de quelque 350 millions de francs par an, dont environ 100 millions sont destinés au financement de projets d'infrastructure. Dans les pays prioritaires d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, il encourage le passage d'une économie planifiée à une économie de marché.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné des projets de construction dans trois pays : l'aménagement de l'infrastructure d'une compagnie privée d'électricité au Tadjikistan, la surveillance de la sécurité de barrages en Albanie et la construction d'une station d'épuration en Macédoine du Nord. Sur le plan institutionnel, la coopération bilatérale avec ces trois pays partenaires est ancrée dans la stratégie de coopération internationale. En finançant des projets d'infrastructure, le SECO vise à augmenter le niveau de vie de la population et à améliorer l'environnement économique des entreprises.

Les résultats de l'audit sont globalement positifs. Les installations contrôlées sont en service et fonctionnent conformément à leur usage prévu. Le SECO gère les trois projets examinés de manière professionnelle et jouit d'une très bonne réputation auprès des partenaires de la coopération au développement. Le CDF estime qu'il est nécessaire d'agir en définissant une stratégie de sortie et en vérifiant l'efficacité à long terme des projets.

Le choix des projets est compréhensible, mais des améliorations sont nécessaires pour l'un d'entre eux

Les parties prenantes sont impliquées à un stade précoce dans le développement des projets de construction. La faisabilité technique des projets est soigneusement examinée, ces derniers sont bien ancrés au niveau institutionnel et local. Les objectifs reposent sur des hypothèses compréhensibles.

Les contrôles et le suivi pendant la mise en œuvre des projets sont en principe pertinents. Néanmoins, les études de cas montrent qu'une fois l'infrastructure construite, des activités supplémentaires sont nécessaires au niveau de l'exploitation pour garantir le fonctionnement à long terme des installations. Le projet de barrages en Albanie a montré que des améliorations sont à apporter dans le domaine de la sécurité. Afin de réduire les risques en matière de sécurité et donc de réputation pour la Confédération, le SECO doit définir plus précisément le niveau de sécurité à atteindre pour la surveillance des barrages et évaluer la nécessité de prendre d'autres mesures.

Les projets doivent avoir une durée définie et leur durabilité doit être vérifiée

En cas de besoin, le SECO continue à soutenir financièrement les bénéficiaires pendant plusieurs années au-delà de la fin des projets de construction, afin de renforcer les entreprises d'approvisionnement. L'objectif est de favoriser la durabilité des projets. Pour éviter des projets très longs, il est toutefois nécessaire d'en planifier activement la sortie.

Le SECO devrait aussi réfléchir à la manière dont la durabilité des installations ayant bénéficié d'un financement peut être vérifiée à long terme au moyen d'une évaluation ex post pragmatique, dans le but de tirer des enseignements pour d'autres projets.

Texte original en allemand